TELOCHÉ INFOS

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION

DECEMBRE 2020

LES COMMISSIONS P 4
L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS P 9

P 5 QUE FONT NOS ENFANTS ?

P 8 BIBLIOTHÈQUE, LA SÉLECTION

P 12 INTERVIEW CMJ

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

15, rue du 8 Mai – Tél : 02.43.42.00.13
E-mail : commune@mairiedeteloche.fr
Site internet : www.mairiedeteloche.fr
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
Lundi, mardi, jeudi de 15h30 à 18h vendredi de 15h30 à 17h.
Samedi 9h-12h 1 semaine / 2

AGENCE POSTALE

LA POSTE

15, rue du 8 Mai
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
Vendredi 15h30-17h
Samedi 9h-12h 1 semaine / 2

BIBLIOTHÈQUE

18, rue du 8 Mai – Tél : 02.43.39.23.74
Mercredi de 9h-12h et 14h à 18h, vendredi de 15h à 18h
et le samedi de 10h à 12h.

SERVICE SOCIAL

Madame CANAL, Assistante sociale le jeudi matin de 9h30-11h30
sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.43.20.65.15

ECOLES

Croque Lune, Directrice Mme GOHIER – Tél : 02.43.42.00.42
Au Fil du Rhonne, Directrice Mme BELOEIL – Tél : 02.43.42.03.90
Sainte Thérèse Saint Joseph, Directrice Mme SEILIEZ
Tél : 02.43.42.57.94

PHARMACIES PERMANENCES

Pour connaître les trois pharmacies de garde les plus proches, appelez :
URGENCES PHARMACIE 24h/24h au 08 25 12 03 04, puis tapez les 5 numéros du code postal où vous vous trouvez.
Pour Teloché faire le 08 25 12 03 04 puis tapez 72220.

DISTRIBUTION SACS ORDURES MÉNAGÈRES

Les dates de distributions des sacs d'ordures ménagères et jaunes qui se dérouleront dans la salle des fêtes :

- Vendredi 8 janvier 2021 de 16h à 19h
- Samedi 9 janvier 2021 de 9h à 12h
- Samedi 16 janvier 2021 de 9h à 12h
- Mercredi 20 janvier de 16h à 19h
- Vendredi 29 janvier de 16h à 12h
- Samedi 30 janvier de 9h à 12h

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS !

Il est important que chaque habitant concerné soit vigilant à l'entretien des busages situés devant sa propriété afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales.

Tout le monde est d'ailleurs concerné car bien souvent ces busages sont obstrués par des déchets jetés sur le bord des routes (canettes, sacs, cartons, bouteilles...). Soyons bienveillants et respectons la nature !

Pour rappel, le curage des fossés est effectué tous les ans par secteur avec une rotation tous les 10 ans.

A VOS BASKETS !

Vous pouvez découvrir le patrimoine, les parcs et les sentes de votre commune en suivant le plan de mon village vert de pas à pas. Il vous propose des panneaux explicatifs sur le patrimoine ou des informations sur les méthodes employées pour la gestion des espaces verts, avec des textes ludiques et humoristique de Pierre Cancoin.

ETAT CIVIL

MARIAGES

15-08-20 : PERRIER Thibault et LOYER Charlène
05-09-20 : MÈCHE Ludovic et RIOLON Myriam
26-09-20 : THÉBAULT Benoît et CORBIN Tatiana
03-10-20 : MAHIEU Pascal et FONTAINE Angélique

NAISSANCES

03-12-19 : BOUCHET Alan
28-05-20 : SOUVRÉ Malia
13-06-20 : VERRIER Yuna
17-09-20 : JEANNET Malo

RÉALISATION DE LA ROSERAIE DU RANCHER

La roseraie du bois du rancher est terminée. Les rosiers et autres végétaux sont plantés, et les sculptures installées. Il n'y a plus qu'à être patient jusqu'aux beaux jours pour admirer toutes ces fleurs, ces parfums.

Ainsi venez découvrir les 230 rosiers lianes, grimpants, arbustifs, buissons et cette riche diversité de 76 variétés différentes !

Ce projet a été financé par des dons. Un grand merci à tous les participants.

GÉRARD LAMBERT
MAIRE DE TELOCHÉ

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Avec cette édition, c'est la nouvelle équipe municipale avec ses adjoints que je vous laisse découvrir au travers de leurs missions.

La pandémie nous a quelque peu gêné pour communiquer sur nos travaux et projets.

Cette gêne est toute relative face aux problématiques et difficultés rencontrées par beaucoup d'entre vous.

Que vous soyez commerçants, artisans, acteurs du monde médical et autres ayant une interdépendance avec la vie économique, sociale ou associative, nous ne vous oublions pas.

De nombreuses personnes durant le confinement ont apprécié la présence et le dynamisme de nos commerçants et artisans ; il faut pérenniser cette fréquentation, ce sera un gage de pérennité pour leurs activités.

Je profite de cet édito pour aborder les problèmes de citoyenneté qui régissent le bien vivre dans notre commune ; les déjections canines sur la voie publique ainsi que la pollution sonore de certains engins motorisés ne sont pas acceptables sur notre territoire.

Nous avons assuré le service public au mieux et j'exprime aux agents de la commune toute ma reconnaissance et ma gratitude pour leur réactivité durant ces périodes de confinements. Certes, nous passons des moments difficiles mais je suis convaincu qu'après la tempête, le soleil reviendra.

La fibre optique arrive sur notre commune, les premiers travaux ont débuté courant octobre. La réfection de l'éclairage public est en cours de réalisation et sera terminée vers la fin mars 2021. La coulée verte est partiellement ouverte au public. Je comprends l'impatience des uns et des autres ; nous espérons relancer la deuxième partie fin de l'année 2021.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au financement de la roseraie.

Pour nous tous, nous devons positiver et nous réussirons dans la solidarité, à reconquérir une vie normale. Pour la santé de tous continuez à observer les gestes barrières. Soyez également vigilants envers les personnes isolées.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et portez-vous bien.

Bien à vous
Votre Maire
Gérard Lambert

LES CONSEILLERS

Laurence AURIAU

Emmanuel CABARET

Jacques CADEAU

Isabelle CANY

Daniel CHANTEAU

Delphine CHOISELAT

Christèle DINOMAIS

Véronique FAYET

Christian KNOSP

Joël LE CHEVALIER

Christophe LECOMTE

Christelle LEROYER

Philippe MECHIN

Daniel PERROUX

Sarah PITET

Stéphanie TEMPIA

EP PHOTOGRAPHE
Emotion Pixelisée

Photos effectuées par Emotion Pixelisée
Julien LE MOINE
24 rue du 11 novembre 72220 TELOCHÉ
Tél : 06.86.84.25.75
Mail : contact@emotionpixelisee.fr
Site : https://emotionpixelisee.fr/

LES ADJOINTS

Marie-Noëlle SEBILLET
Adjointe aux Finances et à la Santé,
Conseillère Communautaire.

J'étais déjà adjointe lors du précédent mandat et je souhaitais n'effectuer qu'un seul mandat. Ayant pris en charge la santé en cours de mandat avec notamment la recherche d'un médecin, les plans de la future maison médicale, j'ai souhaité renouveler mon mandat. Je pourrais ainsi poursuivre ces démarches jusqu'à son aboutissement. Je continuerai avec l'ensemble du conseil municipal et des agents à gérer et maîtriser les finances. Je reste à votre écoute et je me tiens à votre disposition. Vous pouvez prendre RDV auprès des services de la mairie.

Ludovic BENOIT
Adjoint en charge de l'Urbanisme

Cadre Dirigeant dans une Entreprise du Bâtiment résidant à Teloché depuis 20 ans.

Mon 2ème mandat redémarre après une coupure trop longue due à la Covid -19, je suis malgré tout serein ; connaissant déjà les tâches à réaliser.
Soucieux de faire de mon mieux pour la Commune et de répondre aux demandes des habitants aussi bien pour les travaux extérieurs (clôtures, modifications toitures et façades) que pour les constructions neuves et extension d'habitation que vous souhaitez entreprendre sur votre propriété.
Toutes ces règles dépendent depuis le 29-01-2020 du règlement du nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
Le service d'urbanisme de la commune est précieux pour répondre à vos questions aussi diverses qu'elles soient.
Concernant les projets en cours ou en étude, Teloché est une ville attractive de la couronne Mancelle avec des prix abordables au niveau foncier et un réseau de commerçants proches des habitants.
Les projets sont variés :

- 3ème tranche du lotissement Beauséjour : une trentaine de logements (réseaux souples PTT, eau, électricité en cours).
- Lotissement Le champs du Verger (10 logements proches rue des Alouettes) démarrage début 2021 pour le lot Terrassement.
- Lotissement le Pré du Moulin, un projet en phase étude du côté du carrefour des rosiers (route de St Mars d'Outillé) pour une vingtaine de maisons.
- Également des constructions sur des fonds de parcelle (projet Bimby).

Clarisse QUERVILLE
Adjointe aux Affaires Scolaires

J'habite sur la commune de Teloché depuis décembre 1999. Très active, j'ai pratiqué de nombreuses activités sportives et culturelles sur la commune. J'ai siégé activement à l'association des parents d'élèves des écoles maternelles et primaires publiques pendant de longues années, ainsi qu'au Cap Jeunes (association d'animation pour les jeunes). Ma curiosité m'a poussé à connaître le fonctionnement d'une mairie, à comprendre comment se gère une commune et comment pouvoir apporter encore plus à mon village. C'est ainsi que je débute mon 1er mandat d'élue municipale en 2014. Une riche expérience que je souhaite poursuivre. C'est au travers de mes diverses expériences que je suis aujourd'hui adjointe aux affaires scolaires et à la restauration scolaire. Je siège également à la communauté de communes à la commission enfance et jeunesse. De plus, lors de mon premier mandat, j'ai participé à la création du Conseil Municipal des Jeunes, dont je suis toujours en charge. Une fierté, un devoir de montrer le chemin de la relève à nos chères petites têtes blondes, de leur transmettre notre savoir, notre héritage...

Jean Luc MARTINEAU
Adjoint à la Voirie et aux Bâtiments

J'ai rejoint l'équipe municipale conduite par Gerard Lambert qui m'a confié les délégations concernant les bâtiments et la voirie.
Je connais bien notre commune pour y être né et mon parcours professionnel dans le bâtiment seront des éléments moteurs pour mener à bien mes missions. Avec mes collègues nous avons dressé un inventaire des travaux en cours ainsi que des projets potentiels à venir. Pour certains projets, un bureau d'étude a été missionné pour effectuer les chiffrages nécessaires.
Ces devis sont importants pour construire les budgets de fonctionnement et d'investissement. Certains travaux sont déjà réalisés notamment le franchissement du pont de la rue de l'Arche ; nous avons également revu le plan de circulation de la commune par le positionnement de nouveaux panneaux STOP. Soyez vigilants, ne mettez pas en jeu la vie des autres utilisateurs de la voie publique.
Portez-vous bien.

Céline ESTEVAO
Adjointe à la Biodiversité

Arrivée à Teloché à l'âge de 3 ans, j'y ai effectué toute ma scolarité jusqu'au lycée, avant de rejoindre la capitale pendant 20 ans pour raisons professionnelles.
Je suis aujourd'hui cadre fonctionnaire, en charge de la prévention des risques professionnels et de la qualité de vie au travail, à la Poste. De retour dans mon village depuis 2011, j'ai souhaité rapidement m'impliquer en prenant la présidence du club de badminton, puis en rejoignant l'équipe de Gérard Lambert en tant qu'adjointe en charge de la communication. Aujourd'hui, préserver l'environnement est un défi quotidien et une responsabilité pour notre avenir et celui de nos enfants. Et c'est parce que nous en avons conscience que Gérard a souhaité créer la commission biodiversité, et qu'il m'en a confié la charge.
Une nouvelle équipe unie et motivée est aujourd'hui prête à donner l'élan nécessaire au démarrage et à la réussite de futurs projets indispensables à la qualité de vie de notre commune et de ses habitants.

Didier MARTIN
Adjoint aux Affaires Associatives,
Culturelles et des Cérémonies Militaires

J'ai en charge comme 6ème adjoint les associations, les affaires culturelles et les cérémonies militaires.
J'ai souhaité m'investir dans la commune de Teloché où j'habite depuis 2014.
J'ai rejoint Gérard Lambert au sein de la nouvelle équipe municipale ;
Je réalise ainsi mon ambition de m'intégrer dans le fonctionnement de ma commune et d'y apporter mon expérience.
Cette expérience est nourrie par mes connaissances du monde associatif.
D'autre part, mon métier d'enseignant ainsi que ma passion d'historien seront une plus-value dans l'exercice de la mission qui m'est confiée.
Mon ambition est d'accompagner les associations de la commune dans leur fonctionnement et leur développement.
J'ai également à cœur de pérenniser et promouvoir la culture sur notre commune.
Tout ce travail contribuera au rayonnement de Teloché dans notre département.
Au plaisir de vous rencontrer lors de diverses manifestations sur la commune.
Prenez soin de vous et soyez prudents.

COMMISSION SANTÉ

M. le Maire et les membres de la commission santé organisent habituellement le repas de fin d'année pour les personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune. Cette année ce ne sera pas possible en raison de la crise sanitaire et pour les protéger. Cependant, il nous a semblé important de ne pas couper le lien et apporter un peu de chaleur et de réconfort à nos aînés. Nous avons décidé d'offrir un panier garni qui a été remis par les membres du conseil municipal. Ce panier était composé de plusieurs produits locaux dont certains ont été fabriqués par nos artisans/commerçants.

En 2019, des travaux ont été effectués dans la maison place du docteur Allain pour accueillir un médecin. Dans l'attente de cette installation, nous avons décidé de faire vivre ce lieu et c'est pourquoi M. Romain BAUGE, ostéopathe s'y est installé. Depuis septembre et octobre il a été rejoint par Mme Julianne THOMAS, thérapeute reiki et pratique le magnétisme, Mme Magalie DUCLOS, sophrologue, et pratique l'hypnose.

Ces nouvelles installations sont un plus pour notre commune et cela va permettre de rendre notre commune plus attractive pour un futur médecin.

Nous avons changé de cabinet de recrutement en novembre 2019 et nous sommes très confiants. Nous avons eu quelques pistes et nous attendons que celles-ci se concrétisent. Malheureusement la situation actuelle complique beaucoup les choses. Cela va de ce fait, prendre plus de temps, mais nous restons très positifs.

Les plans pour la future maison médicale ont été finalisés et nous allons déposer le permis de construire. La construction ne se fera que lorsque nous aurons trouvé un médecin.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

QUE FONT NOS ENFANTS

Le service de l'animation du temps de restauration du midi s'attelle aujourd'hui à s'adapter à la situation actuelle tout en gardant une dynamique agréable et détendue pour les élèves.

En effet, il a été ardu pour chacun de s'acclimater à une organisation précise et minutée nécessaire au respect du protocole sanitaire. Cependant, grâce à l'adaptation de chacun, les enfants peuvent venir déjeuner au restaurant scolaire dans le respect des normes sanitaires.

La mairie de Teloché a mis à disposition des locaux supplémentaires afin que chaque classe puisse disposer de son espace exclusif mais aussi profiter des équipements sportifs disponibles sur la commune. C'est ainsi que les animateurs peuvent exercer leurs fonctions dans un espace sécurisant et assurer des projets avec les élèves sur le long terme. Les derniers jours de beau temps et de températures automnales ont également permis de profiter des équipements communaux extérieurs ! Les élèves des classes de maternelles de l'école publique ont par exemple pu profiter de balades digestives dans les chemins...

Les agents de « Restoria » (prestataire de la restauration) participent également à l'organisation dans ce contexte inédit et ont su apporter les éléments nécessaires au respect des normes sanitaires en assurant notamment la désinfection des tables entre chaque service.

Même si la situation actuelle a ralenti grandement la faisabilité des projets mis en place avec les enfants, les animateurs s'appliquent aujourd'hui à apporter des animations intéressantes et variées pour les élèves. Sensibilisation au lavage des mains à travers le jeu et les comptines pour les plus petits, construction de « Monsieur Self » pour l'affichage du menu dans la cantine, tournoi de sports par classe, ateliers badminton ou tennis de table, défis puzzle, les agents s'emploient à assurer une dynamique récréative et pédagogique.

Aujourd'hui l'équipe se concentre sur de nouveaux projets à construire et mettre en place sur le thème de Noël. Le spectacle de Noël est malheureusement annulé. Cependant, avec la collaboration des services techniques de la commune, les élèves et leurs animateurs œuvrent pour vous apporter un peu plus de magie et de paillettes sur la commune...

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Qu'est-ce qu'un budget communal ?

Le budget d'une commune se compose de dépenses et de recettes.

Un budget est un **acte juridique** qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Il est voté par le conseil municipal.

La structure d'un budget comporte différentes parties : ***la section de fonctionnement et la section d'investissement*** qui se composent chacune de dépenses et de recettes, lesquelles sont reparties en différents chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

La section de fonctionnement regroupe :

• Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;

• Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

La section d'investissement comporte :

• En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;

• En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. En complément de celles-ci : l'autofinancement qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Les résultats de l'année 2019 ont été affectés lors du conseil municipal du 1er juillet 2020 au lieu de mars. En raison de la situation sanitaire, il n'était pas possible de nous réunir pour procéder au vote.

En fonctionnement nous avons un excédent de 475 684.12 € et en investissement 600 126.27 €. Le résultat de l'année 2019 s'élève donc à **1 075 810,39 €**.

FONCTIONNEMENT	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 594 271,64 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 118 587,52 €
RESULTAT	**475 684,12 €**
INVESTISSEMENT	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 166 182,70 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	566 056,43 €
RESULTAT	**600 126,27 €**
TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	
RESULTAT	**1 075 810,39 €**

Ce très bon résultat s'explique par une politique budgétaire maîtrisée de l'ensemble du conseil municipal et des agents municipaux. Nous travaillons sur une prospective à 5 ans et nous recherchons au maximum les aides et subventions pour tous les investissements que nous réalisons.

En raison des élections municipales de mars dernier, le budget a été voté par l'ancien conseil municipal en décembre 2019 en y inscrivant l'essentiel des dépenses et recettes au lieu de mars habituellement. Suite à l'installation du nouveau conseil et des nouvelles mesures sanitaires, nous avons voté début juillet 2020 un budget supplémentaire. C'est-à-dire nous avons inscrit des dépenses et recettes en plus ou en moins compte tenu des éléments en notre possession.

Le budget supplémentaire est une décision modificative, la plus importante de toutes puisque cela permet de compléter le budget initial, sans être pour autant un B.P. bis ! En fait, il assure trois fonctions :

C'est un budget de correction en ce sens qu'il autorise l'ouverture de nouveaux crédits ou la majoration de ceux du budget primitif. De même pour les recettes.

C'est un budget de reports puisqu'on y mentionne tous les restes à réaliser.

Il peut-être aussi un budget d'inscription et d'utilisation des résultats de l'exercice précédent (si cela n'a pu être fait lors du vote du budget primitif). Il est prévu en effet, que le Conseil Municipal constate et affecte les résultats de l'exercice écoulé par une délibération spéciale. Si cette délibération peut être votée avant celle du budget primitif, les résultats sont inscrits dans ce budget ; sinon ils le sont dans le budget supplémentaire. Généralement établi à la suite du compte administratif, ce budget n'est toutefois que facultatif, aussi aucune date limite ne lui est applicable. L'analyse d'un budget supplémentaire permet de s'assurer de la qualité du budget primitif.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

nous avons également voté un budget supplémentaire d'un montant de 315 610.31€. Au 1er juillet celui-ci a été porté à 1 558 720.31 + une réserve pour travaux exceptionnels de 705 845.70 €.

Sur ces 315 610.31 €, voici entre autres quelques dépenses supplémentaires :

Report de 117 060.31 € de travaux de 2019 non achevé, achat de caves-urnes (cimetière), radars pédagogiques, 70 chaises coques pour le restaurant scolaire, bordures trottoirs rue de l'Arche, 10 000 € matériel informatique pour l'école au Fil du Rhonne....

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Nous avons augmenté les charges à caractères générales de 42 000 € :

• Augmentation des frais de produits de nettoyage pour l'ensemble des locaux communaux (notamment les écoles), des équipements de sécurité (masques, gel hydroalcoolique...)

• Augmentation de l'enveloppe d'entretien de voirie

• Diminution des prestations de restauration scolaire

Nous avons eu connaissance des résultats définitifs de l'année 2019 au cours du 1er semestre, compte tenu de ces chiffres, nous avons décidé d'effectuer un virement supplémentaire à la section d'investissement de 90 860 €.

Nous avons l'obligation d'équilibre et de sincérité, c'est pourquoi le budget communal doit obligatoirement être voté en équilibre. Le Préfet et la Chambre régionale des comptes y veillent. C'est pourquoi en recettes nous avons inscrit des recettes en déduction ou supplémentaires.

• Vente de produits fabriqués (cela concerne les concessions au cimetière mais également diverses redevances). Nous avons déduit 10 000 € sur la ligne des redevances et droits des services périscolaires.

• Nous avons rajouté 150 000 € de notre excédent de fonctionnement.

DEPENSES	Budget voté en décembre 2019	Budget supplémentaire voté en juillet 2020	Budget total
11 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	743 640,00	42 000,00	785 640,00
12 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	984 300,00	6 500,00	990 800,00
14 - ATTENUATION DE PRODUITS	10 000,00	0,00	10 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	151 300,00	4 700,00	156 000,00
66 - CHARGES FINANCIERES	71 000,00	0,00	71 000,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	73 000,00	0,00	73 000,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)			
023 - Virement à la section d'investissement	260 860,00	90 860,00	351 720,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 294 100,00	144 060,00	2 438 160,00

RECETTES	Budget voté en décembre 2019	Budget supplémentaire voté en juillet 2020	Budget total
70 - VENTE DE PRODUITS FABRIQUES	174 000,00	-10 000,00	164 000,00
73 - IMPOTS ET TAXES	1 276 000,00	0,00	1 276 000,00
74 - DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	732 100,00	0,00	732 100,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	112 000,00	0,00	112 000,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	4 060,00	4 060,00
13 - ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté		150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 294 100,00	144 060,00	2 438 160,00

Notre budget s'élève donc à 2 4318 160 € pour le fonctionnement.

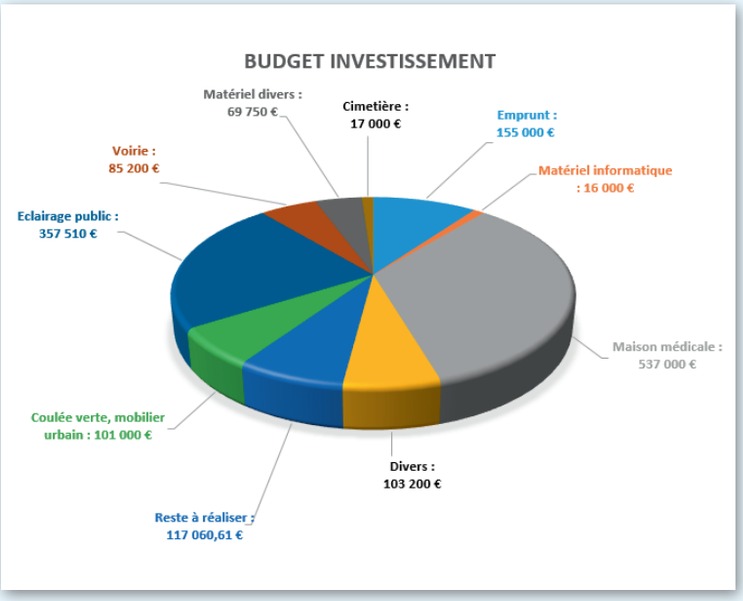

Cette année nous avons un investissement important au niveau du cimetière en raison de l'achat de caves-urnes mais également aux exhumations et ossuaires.

Les écoles Croque-Lune et Au Fil du Rhonne bénéficient cette année d'un budget informatique conséquent de 16 000 €.

Certaines dépenses sont inscrites au budget mais ne seront pas forcément réalisées cette année. Nous avons par exemple en matériel divers, une ligne de 39 000 € pour l'achat d'un tracteur. Tant que l'ancien tracteur est en état de marche nous n'effectuerons pas cette dépense, cependant nous devons quand même l'inscrire au budget. Nous avons indiqué également la maison médicale mais la construction ne sera lancée que lorsque nous aurons trouvé un médecin.

Cette année la dépense la plus importante concerne l'éclairage public pour 357 510 € mais nous devrions percevoir une subvention de 108 250 € il nous restera donc à charge : 249 260 €.

BIBLIOTHÈQUE

PETITE SÉLECTION DE ROMANS DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

CHAVIRER

Lola Lafon

Cléo, une collégienne qui rêve de devenir danseuse, se fait piéger sexuellement par une certaine Fondation de la vocation avant de devenir elle-même complice de ses méthodes de recrutement. Trente ans plus tard, l'affaire ressurgit. Cléo doit composer avec les évocations de ceux qui, au fil des époques, l'ont côtoyée, aimée, déçue ou rejetée.

UNE ROSE SEULE

Muriel Barbery

Rose, botaniste française, quadragénaire et célibataire, apprend qu'elle est l'héritière de son père, un Japonais qu'elle n'a jamais connu. Elle part alors à Kyôto pour assister à l'ouverture du testament. Paul, l'assistant de son père, l'accueille et lui fait découvrir la ville à partir d'un itinéraire imaginé par le défunt.

LES AÉROSTATS

Amélie Nothomb

Née en 1959 dans une famille de la petite-bourgeoisie de Rouen, Laurence Barraqué a été élevée dans l'idée d'une supériorité des hommes. Une domination qui se manifeste partout : à l'école, dans son cours de danse ou à la bibliothèque. Devenue adulte, elle doit faire face aux mutations de la société française et apprendre à vivre à l'ère du féminisme.

HISTOIRE DU FILS

Marie-Hélène Lafon

André est élevé par Hélène, la sœur de sa mère Gabrielle. Cette dernière lui rend visite uniquement pendant les vacances d'été. Le père d'André est un éternel absent. Le fils abandonné comprend peu à peu la personnalité de cet homme séduisant mais égoïste et pétri d'arrogance.

UNE CHANCE SUR UN MILLIARD

Gilles Legardinier

Adrien ne s'est jamais remis de sa rupture avec Cassandra. Il n'est pas totalement heureux mais s'accommode de sa vie. Un jour, il apprend qu'il est malade et que l'issue est proche. Une fois le choc passé, il s'emploie à remettre de l'ordre dans sa vie, à parler à ses proches et à tenter de renouer avec Cassandra.

BUVEURS DE VENT

Franck Bouysse :

Quatre frères et sœurs grandissent au Gour Noir, une vallée perdue au milieu des montagnes. Marc passe son temps à lire en cachette, Mathieu entend penser les arbres, Mabel éblouit par sa beauté sauvage et Luc parle aux animaux, espérant devenir l'un des leurs. Ils travaillent tous pour Joyce, le propriétaire de la centrale, des carrières et du barrage.

YOGA

Emmanuel Carrere

Un auteur commence à écrire un livre faisant l'apologie du yoga. Mais son désir de sérénité est mis à mal par les mensonges et les trahisons ainsi que par la misère du monde. Divorcé et hanté par le souvenir d'une maîtresse sensuelle, il tente de devenir quelqu'un de meilleur.

C'EST ARRIVÉ LA NUIT

Marc Levy

L'histoire de neuf amis faussaires, manipulateurs ou assassins en col blanc, qui ont pour point commun d'œuvrer dans le plus grand secret pour la justice et le bien afin de faire éclater la vérité au grand jour.

SKIDAMARINK

Guillaume Musso

A quelques mois des élections américaines, deux événements bouleversent le monde : le vol de la Joconde et l'enlèvement de l'homme d'affaires américain George Steiner, dont la firme règne en maître sur l'industrie de l'informatique et du multimédia. Quatre personnes, qui ne se connaissent pas, reçoivent un morceau de la toile, accompagné d'une carte portant au recto une citation.

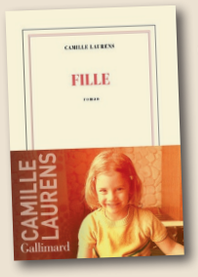

FILLE

Camille Laurens

Née en 1959 dans une famille de la petite-bourgeoisie de Rouen, Laurence Barraqué a été élevée dans l'idée d'une supériorité des hommes. Une domination qui se manifeste partout : à l'école, dans son cours de danse ou à la bibliothèque. Devenue adulte, elle doit faire face aux mutations de la société française et apprendre à vivre à l'ère du féminisme.

INFORMATIONS

L'entretien des voies et des espaces publics est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

Pour rappel l'arrêté municipal 2019-178 réglemente ce qui est applicable sur le territoire de la commune de Teloché, et ces mesures ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général.

Le nettoiement des rues

Le nettoiement des rues ou parties de rues salies par des véhicules, ou par des individus doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations ou d'office à leurs frais, et sans préjudice des poursuites encourues.

Objets encombrants

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

L'entretien des trottoirs, devants de portes et caniveaux

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains,

- Pour les trottoirs, sur toute leur largeur,

- Ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur.

Les services techniques de la commune nettoient régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique.

Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile, ou de les déposer en déchetterie. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les « sacs d'ordures ménagères ».

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondations en cas de grosses pluies.

La neige

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas ils doivent jeter du sel ou du sable devant leurs habitations.

Les déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

L'entretien des végétaux

– Tailles des haies

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

– Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la Collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION PATRIMOINE

Sur une proposition de l'ancien Conseil municipal, un petit groupe de sept personnes très motivées et compétentes s'est constitué pour former l'Association déclarée le 22 août 2019 et intitulée « Association pour la préservation et la valorisation du Patrimoine de Teloché »

La composition du Conseil d'Administration est la suivante : Président : Jean-Pierre Grenier, Vice-Président : Francis Gouet, Secrétaire : Jeannine Fouqueray, Trésorier : François Brûlon, Vice-Trésorier : Roger Lecoq, Membres : Jean-Pierre Chauvière, Hubert Gaignon.

Les premiers travaux de restauration ont commencé sur la Chapelle de l'Epine le 6 octobre 2020 ; cette Chapelle illustre parfaitement la notion de Patrimoine culturel local par son inscription dans l'histoire du Belinois. Ce sanctuaire du XVe siècle aurait pour origine l'apparition de la Vierge au-dessus d'un buisson d'aubépine, d'où sa dénomination « Chapelle de l'Epine ». Cette manifestation Mariale promit la fin des deux fléaux qui dévastaient le Comté à savoir : la cessation des combats armés locaux et l'épidémie de peste.

En témoignage de gratitude, les habitants édifièrent une petite Chapelle votive qui générera ensuite processions et pèlerinages vers ce lieu réputé miraculeux.

Contact :
associationpatrimoine.teloché@gmail.com

TELOCH'EVENEMENTS

L'association TELOCH'Evenements a prévu les manifestations suivantes pour l'Année 2021 :

- **Marché Artisanal en Mai 2021**
- **PORSCHE & LOTUS en Juin 2021**

Dans ce contexte d'incertitude, nous vous informerons du maintien ou non de ces journées…

CYCLO CLUB

C.C.T.

« C'est ce qui manque qui donne la raison d'être ! », (Lao Tseu)

2020… ! Comme pour beaucoup, le cyclo club a vécu une année particulière, parfois décourageante, stupéfiante, sidérante, le brouillard est sur les lunettes et dans les yeux, et ce n'est pas dû qu'au mois de novembre…. 106 licenciés ayant de nombreux projets, ont « rongé leurs freins » de longs mois durant, puis ensemble ont repris l'entraînement, heureux de se retrouver, tour de roue et encore tour de roue, en respectant les mesures barrières, avant à nouveau d'être à l'arrêt. Malgré tout, l'amitié est restée, la joie de rouler ensemble, de rêver aux prochaines sorties.

L'espoir est bien là pour que 2021 puisse voir les projets reportés se réaliser enfin : Ardéchoise, WE Clubs dans la Somme, Semaine Fédérale dans la Cotentin, Mid-Week en province, voyage Fédéral itinérant vers Toulouse…

L'assemblée Générale est reportée en début d'année 2021. Dès que possible les entraînements reprendront les mercredis à 14h et les dimanches matin.

Site : cycloclubdeteloche.fr

CLUB DE TENNIS DE TABLE DE TELOCHÉ – LES 3 T

Après une saison 2019-2020 fortement perturbée par le 1er confinement lié au Covid-19, la rentrée du tennis de table a pu se faire en septembre dans des conditions presque normales après, toutefois, la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique. Depuis la Toussaint, c'est à nouveau l'impossibilité de pouvoir pratiquer : les entraînements comme les compétitions sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Pourtant, l'activité sportive qui crée à la fois du bien-être physique et du lien social reste indispensable pour chacun. Et combien nous comprenons l'impatience de chacun de pouvoir reprendre la pratique sportive au plus tôt, bien sûr dans le respect des règles sanitaires pour la santé de tous !

L'Ecole de Tennis de Table :

Encadrée par Kévin, éducateur sportif, elle fonctionne les vendredis de l'année scolaire. 22 jeunes y sont inscrits à ce jour, répartis en deux groupes :

- Les entraînements adultes loisirs et compétiteurs :
- Le mardi de 18h à 20h et le vendredi de 20h30 à 22h30.
- Les compétitions par équipes et en individuels :
- 1 équipe Seniors en D1 (en Entente avec St-Ouen) et 3 équipes Jeunes (2 en Cadets-Juniors et 1 en Minimes) évoluent dans les championnats départementaux. Plusieurs joueurs sont aussi engagés dans les compétitions individuelles (départemental et régional).

Contacts et infos : au gymnase aux heures des entraînements ou Gérard Gaignon : 02 43 87 91 09 ou François-Xavier Turpin 06 71 03 63 41 Adresse mail du club : tennisdetable.teloche@gmail.com

ECOLE AU FIL DU RHONNE

Malgré un contexte sanitaire compliqué, la rentrée des 127 élèves de l'école au Fil du Rhonne s'est bien déroulée.

24 élèves de CP se retrouvent dans la classe de la directrice Mme Beloeil et de Mme Rio qui la décharge tous les mardis. Mme Revault a en charge 23 élèves de CE1, Mme Vetaux 28 élèves de CE2 , Mme Goualard 27 élèves de CM1 et Mme Girardeau 25 élèves de CM1/CM2. Vendredi 25 septembre, les enfants ont nettoyé la nature en allant ramasser les déchets (peu nombreux !) présents sur la commune. Un travail sur le respect de l'environnement et sur la sensibilisation aux déchets a ensuite été réalisé en classe. Les élèves de CM1/CM2 réalisent une correspondance scolaire avec une classe de Mulsanne. La classe de CM1 participera à la 25ème heure du livre qui est décalée au mois de février. Si la situation sanitaire le permet, les élèves de CP, CE1 et CE2 participeront à des rencontres sportives (athlétisme et course d'orientation) organisées par l'école. De même, les élèves de CM1 et CM2 feront une sortie vélos en fin d'année. Un concert présenté aux familles sur le thème 'Voyager dans le temps' est également programmé pour le vendredi 21 mai 2021. Il concernera toutes les classes et la préparation de celui-ci se fera avec l'aide d'Eva Beaune intervenante musique sur la communauté de communes. Enfin, pour clôturer l'année et grâce à la participation et l'aide des parents de la FCPE, une sortie scolaire au Puy du Fou est envisagée le mardi 22 juin 2021.

Gym Loisirs Teloché

Tous les Jeudis,
Activité sportive adaptée à tous !

- 17h30-18h30 (cours allégés)
- 20h30-21h30

Venez vous défouler avec nous!
Nous vous attendons,
Dès que les conditions sanitaires le permettront !!!

Étirement, Musculation, Cardio, Détente , motricité , bien sur en musique et dans la bonne humeur.

salle Tony Estanguet place des Olympiades:
Mme gaignon :02 43 42 82 51

ECOLE SAINTE THÉRÈSE SAINT JOSEPH,

2 rue des Alouettes,
72220 Teloché
Tél : 02 43 42 57 94,
stjo.teloche@wanadoo.fr,
Facebook : @Ste ThereseTeloché

C'est avec un nouveau protocole que nous avons accueilli tous les enfants de l'école pour cette rentrée 2020 un peu spéciale.
Les 4 éléments, la terre, le feu, l'air et l'eau, sont le fil conducteur de notre année pédagogique. Nos visites extérieures étant limitées, c'est l'occasion de découvrir les joies du jardinage et, ainsi, embellir notre école.
Pour préparer notre cœur à la fête de Noël, nous nous retrouverons par classe dans la chapelle de l'école que nous décorerons et dans laquelle une crèche sera installée.
Vous pourrez voir les photos sur notre page Facebook @Ste ThereseTeloché.
Les portes-ouvertes de l'école Ste Thérése St Joseph auront lieu le samedi 20 mars 2021 de 9h à 12h.
Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2021 seront possibles à partir du lundi 11 janvier 2021 en prenant rendez-vous avec Madame Seiliez, chef d'établissement, au 02 43 42 57 94.

UNE ANCIENNE ÉLUE « CIARA » DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Pourquoi tu t'es présentée ?
Je voulais prendre une responsabilité et faire quelque chose qui pourrait m'aider dans le futur car j'ai pu faire l'expérience de prise de parole et de discipline.

Es-tu fière de participer aux cérémonies ?
Oui, participer aux cérémonies est une fierté car je trouvais important de représenter mon village et le Conseil Municipal Jeunes

Qu'elle est le point selon toi, serait à améliorer ?
Je pense que la participation et la prise de paroles seraient à améliorer car c'est parfois compliquer de s'exprimer devant un grand nombre de personnes. Toujours essayer de bien s'organiser et respecter les avis des autres.

Que t-ont apporté ces 2 ans au Conseil Municipal Jeunes ?
Ces 2 ans m'ont apporté de la fierté, plus de connaissance et de la confiance.

Est-ce que ça t'a aidé par la suite ?
Je suis sûre que ça va m'aider dans le futur car si je dois faire face à une organisation similaire je saurais comment ça se passe, comment se comporter, s'exprimer etc...

De quoi es-tu la plus fière ?
La réalisation du City Park et toutes autres choses qui ont changé l'activité dans le village et qui ont facilité la routine de certaines personnes

Tu en parles avec ta famille ?
Oui après chaque réunion je parlais avec mes parents à propos de ce qu'on comptait faire et de ce dont j'ai appris où partager

Conseillerais-tu à des enfants de se présenter et si oui pourquoi ?
Je les encourage à se présenter s'ils veulent prendre des responsabilités, s'améliorer à la prise de parole ou même s'améliorer à partager ses idées, ses opinions

Est-ce que ça t'a apporté de l'assurance de la confiance ?
Cette expérience m'a apporté beaucoup plus de confiance car elle m'a montré de ce dont j'étais capable, j'ai pu aider plusieurs personnes et apprendre beaucoup de choses à propos de l'organisation à la mairie, dans le village etc. ...

ÉLUS ACTUELS :

Coline, Juliette, Nathan, Yumi, Ambre, Tom

Pourquoi vous vous êtes présentés ?
Pour donner des idées à la commune, aider la commune et l'améliorer. Nous étions intéressés par les retours des années passées et avions envie d'essayer.

Etes-vous fiers de participer aux cérémonies ?
Oui elles sont bien organisées et s'adressent à toutes personnes. Nous Rendons hommage aux personnes « Mort pour la France ».

Qu'est-ce que cela vous apporte de siéger au Conseil Municipal Jeunes ?
Sentiment d'aider la commune avec fierté, joie, bonne humeur. Nous apprécions les personnes présentes et être auprès du Maire. C'est cool et super.

Parlez-vous du Conseil Municipal Jeunes avec votre famille ?
Oui, après chaque réunion, avec nos parents pour présenter des projets, et l'explication sur le déroulement des cérémonies. Nos parents nous posent des questions.

Parlez-vous avec vos camarades des projets et des réunions ?
Oui un peu, surtout aux CM1 pour encourager les futurs candidats et entre membres du CM1 . Les institutrices peuvent nous poser des questions.

Conseillerez-vous à vos camarades de CM1 de se présenter ?
Oui si je sais que la personne peut tenir deux ans car c'est long. Il faut de la patience et des encouragements. Les autres candidats ont de bonnes idées, et une bonne personnalité.

De quoi êtes- vous le plus fiers ?
La fabrication des composteurs, le projet de vente pendant le bric à brac au profit des restos du cœur, le projet défi lecture. Nous sommes fiers de participer aux réunions et aux cérémonies et de faire comme les adultes.

Est-ce que vos camarades vous posent des questions ?
Oui, certains font des propositions lors des échanges en classe.
Quel point serait à améliorer ?
Pas de point à améliorer. Nous sommes satisfaits de la prise en compte de nos projets et que ces derniers soient étudiés. Quand ils ne sont pas réalisables qu'on nous l'explique.

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE

RUES ET LIEUX DE TELOCHE

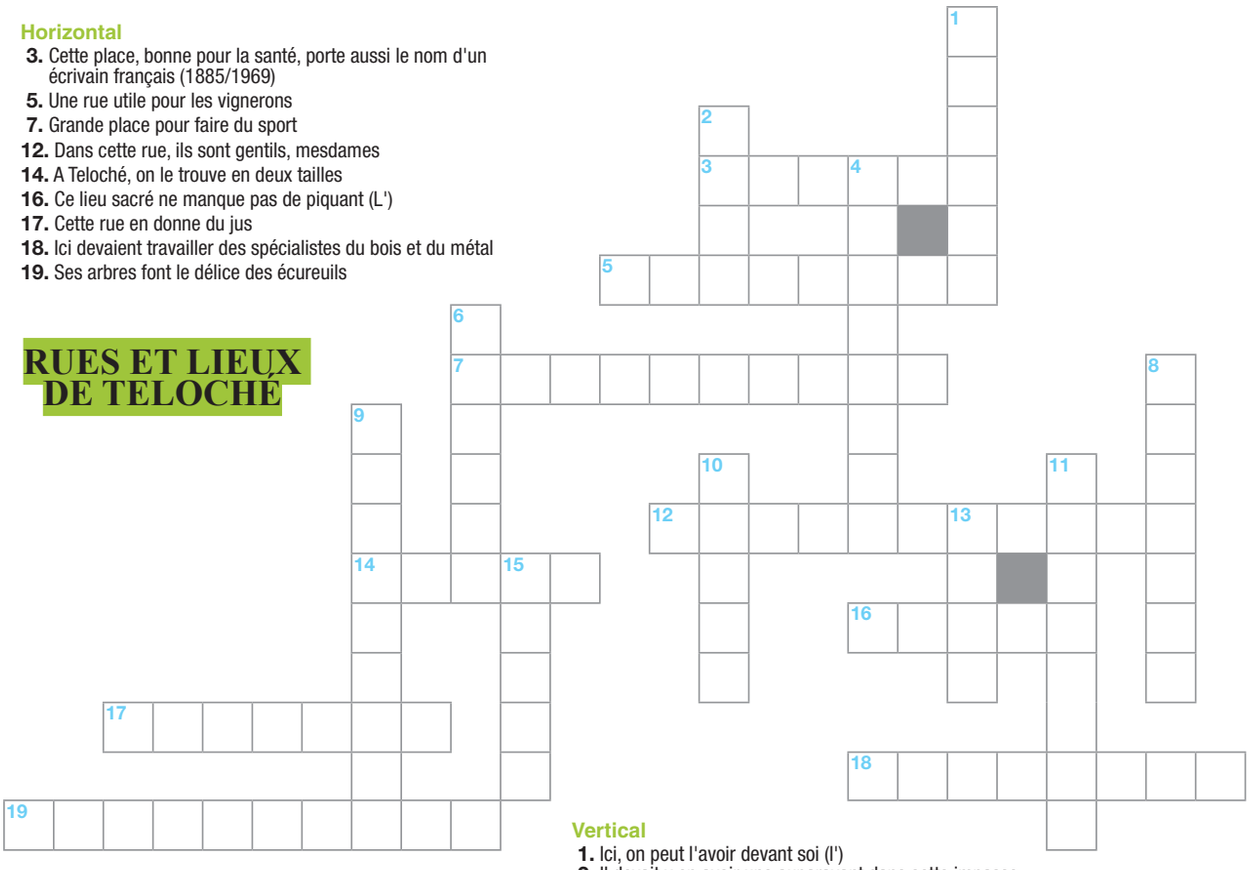

Horizontal

3. Cette place, bonne pour la santé, porte aussi le nom d'un écrivain français (1885/1969)
5. Une rue utile pour les vignerons
7. Grande place pour faire du sport
12. Dans cette rue, ils sont gentils, mesdames
14. A Teloché, on le trouve en deux tailles
16. Ce lieu sacré ne manque pas de piquant (L')
17. Cette rue en donne du jus
18. Ici devaient travailler des spécialistes du bois et du métal
19. Ses arbres font le délice des écureuils

Vertical

1. Ici, on peut l'avoir devant soi (l')
2. Il devait y en avoir une auparavant dans cette impasse
4. Une rue où l'on risque de se faire plumer
6. Une rue qui peut être à eau ou à vent
8. Vivaldi a rendu hommage à cette rue avec le chiffre quatre
9. Ici, il paraît qu'on peut y trouver des gardiens ailés
10. Cette rue fleurie peut aussi mener à une impasse
11. Le N° 11 de cette rue est chargé d'histoire
12. Une fleur que l'on peut avoir dans l'œil
15. Cette rue plairait beaucoup à Noé (l')

ENDIVES DE NOËL AU FOIE GRAS

(Recette de Laurent Mariotte)

Préparation : 10 mn
Cuisson : 20 mn
Temps Total : 30 mn

Ingrédients / pour 4 personnes

- 40 gr de foie gras de canard mi-cuit
- 8 fines tranches de jambon de parme
- 4 endives
- 25 cl de crème liquide
- 1 cuillère à café de parmiggiano raggiano râpé
- Sel et poivre

Préparation :

Nettoyer les endives en retirant le cône d'amertume au pied. Faites-les cuire entières à la vapeur.

Préparez la sauce : faites chauffer la crème liquide et le parmesan, puis ajoutez quelques dés petit à petit de foie gras mi- cuit. Mixez finement.

Enroulez chaque endive de 2 tranches de jambon de parme, placez-les dans un plat et nappez-les de sauce foie gras.

Servir chaud

SERGENT Julien
Artisan Peintre

sergent.julien@hotmail.fr
06 34 99 10 99
13, Rue du petit Aunay
72220 TELOCHE

Peinture extérieur-intérieur
Ravalement de façade
Décoration Intérieur
Démoussage de toiture
Pose parquet flottant
devis gratuit

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
SARL AUBIER
ROUTE DE VOLNAY
72150 LE GRAND LUCÉ
TÉL : 02 43 16 36 77

SARL MEP
Maintenance Énergie Process
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
CHAUFFAGE ET BRÛLEURS TOUT COMBUSTIBLES
DU PARTICULIER À L'INDUSTRIEL
CONTRAT ENTRETIEN
SUR CHAUFFAGE GAZ ET FUEL
FOUR INDUSTRIEL - CABINE DE PEINTURE
MISE EN CONFORMITÉ
DE VOS INSTALLATIONS
M. PREDONZAN et M. SOUTY
02 43 42 72 86 ou 09 62 39 56 99
4 Ter rue du Gué ZA - 72220 TELOCHÉ - mep.72@orange.fr

CHAUVIÈRE
CHARPENTE - COUVERTURE - OSSATURE BOIS
36 rue du Prieuré - 72220 TELOCHÉ
Tél 02 43 42 42 70 - charpentechauviere@yahoo.com

SOLUTION DES BRÈVES DE TELOCHÉ DE JANVIER 2020

QUELQUES ACTIVITES DU VILLAGE

Replacez dans les cases les activités ci-dessous et trouvez la phrase mystère en remettant dans le bon ordre les lettres grisées.

- Basket
- badminton
- Fitness
- Danse
- Chant
- Football
- Cyclisme
- Judo
- Tennis
- Country
- Qi gong
- Gymnastique
- Détente

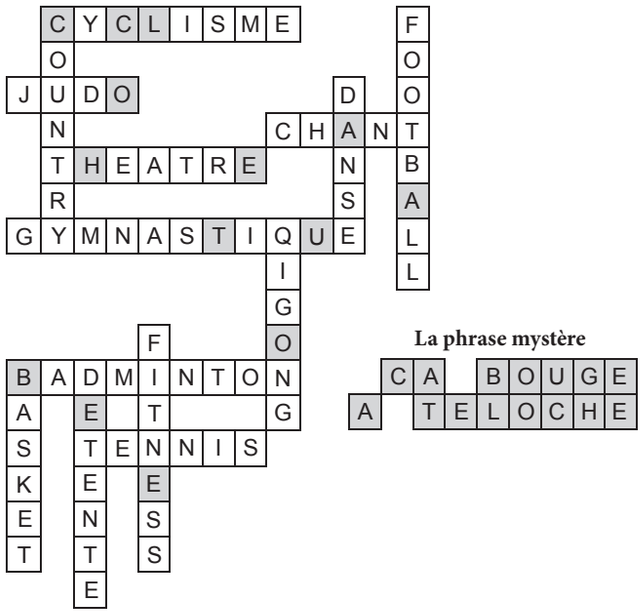

Charpente Couverture

CB2C

Christophe BOUZEAU

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

sarl.cb2c@gmail.com
02 43 29 15 05
06 26 76 23 56

www.cb2c-charpente-couverture.com

Charpente ★ Couverture ★ Zinguerie
Bardage ★ Isolation ★ Placo
Nettoyage panneaux solaires
Traitement de toiture
Ramonage

4, rue de la Salle des Fêtes - 72220 Teloché

DEROCHE ASSISTANCE

MISE EN SERVICE
ENTRETIEN - DÉPANNAGE
POMPE A CHALEUR
ET CLIMATISATION

3, Rue du Gué - 72220 TELOCHE
Tél : 02 43 47 82 25
deroche_assistance@yahoo.fr
www.derocheassistance.com

EP PHOTOGRAPHE
Emotion Pixelisée

Emotion Pixelisée
Julien LE MOINE
24 rue du 11 novembre 72220 TELOCHÉ
Tél : 06.86.84.25.75
Mail : contact@emotionpixelisee.fr
Site : https://emotionpixelisee.fr/

GARAGE MICHELIN ANTHONY
garage-michelin@Hotmail.fr

Vente véhicules neufs/occasions
Réparation toutes marques - Dépannage

Auto PRIMO
21 rue de 8 mai
72220 TELOCHE
Tél. 02 43 42 00 24

cocciMarket

COCCIMARKET, la supérette de proximité

7J/7

coccimarketeloche@orange.fr
02 43 42 43 67
3, rue de L'Arche - 72220 TELOCHE

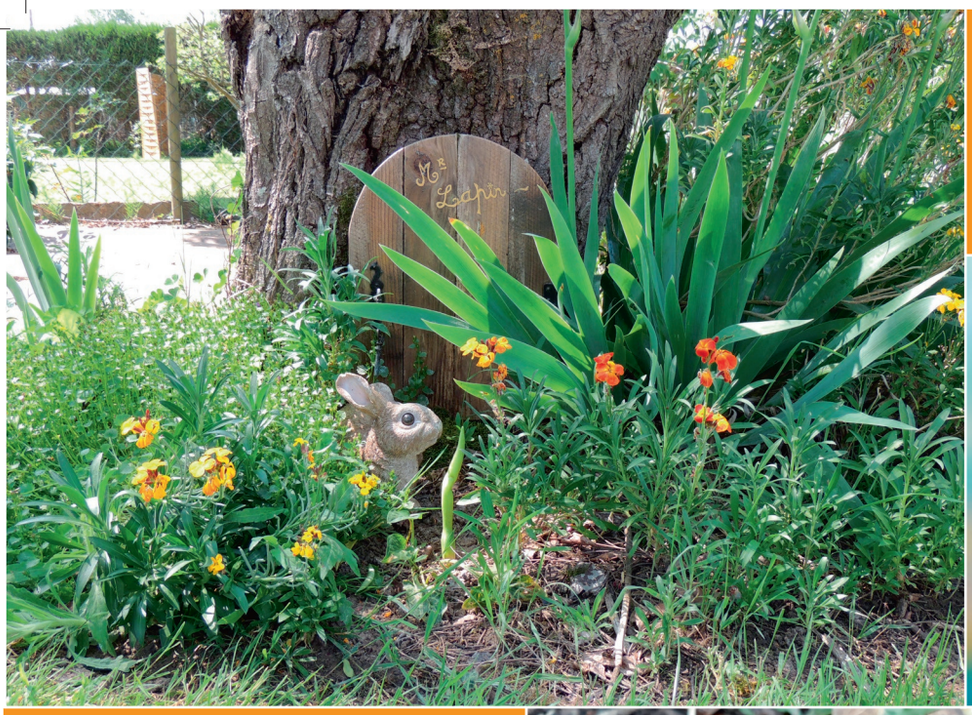

DÉFI PHOTOS

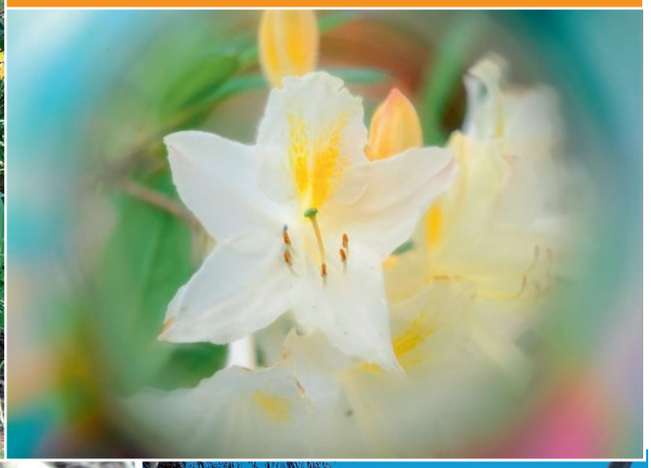

BOUFFÉE D'AIR FRAIS

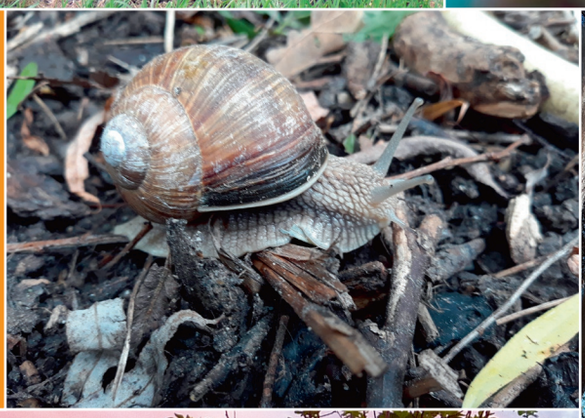

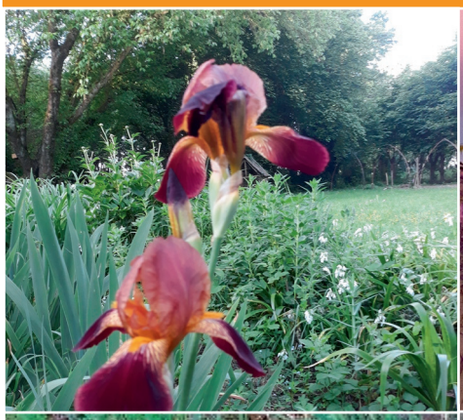

A TELOCHÉ

Teloché Infos
Directeur de la publication : Gérard LAMBERT
Création et impression : ITF Imprimeurs - 72230 Mulsanne
Régie publicitaire : NHK Conseil 72230 Ruaudin
Tirage : 1330 ex - Crédit photo : Fotolia et Mairie